

LES MARCHÉS DU TRAVAIL ET LA TRANSITION EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Tito Boeri et Mark Keese

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	148
I. Marchés du travail dans une économie planifiée	149
A. Sureffectifs et productivité	149
B. L'industrie et la structure de l'emploi par profession	150
C. Niveau d'instruction	150
D. Salaires relatifs	154
II. Évolutions intervenues depuis le début du processus de transition	159
A. Rétention de main-d'œuvre	160
B. Évolution de la structure de l'emploi	162
C. L'apparition du chômage déclaré	165
III. Tendances pour l'avenir	167
A. Nature et durée du chômage	167
B. Mobilité de la main-d'œuvre	169
C. Évolution des salaires	171
IV. La place de la politique du marché du travail : remarques finales	173
Bibliographie.....	179

Tito Boeri, qui travaille pour le Centre pour la coopération avec les économies européennes en transition, est administrateur à la Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales, où Mark Keese est également administrateur. Les auteurs tiennent tout particulièrement à remercier Jørgen Elmeskov, Hannes Suppanz et Jeffrey R. Shafer pour leurs utiles commentaires et suggestions, ainsi que Ricardo Tejada pour le soutien qu'il n'a cessé de leur apporter, dans l'élaboration des travaux statistiques. Ils remercient également Valérie Luccioni pour son assistance technique.

INTRODUCTION

La rapidité et le résultat final de la transition de l'économie planifiée à l'économie de marché dépendront de façon déterminante de la souplesse et du dynamisme dont pourront faire preuve les marchés du travail d'Europe centrale et orientale. Une forte augmentation du chômage, sans doute inévitable à court terme, risque de nuire au consensus social en faveur du processus de transition. Depuis une quinzaine d'années, les pays de l'OCDE ont appris, souvent à leurs dépens, combien le marché du travail peut faciliter ou entraver le processus de restructuration économique. Au début des années 70, le chômage était relativement faible dans les pays occidentaux, mais il a rapidement augmenté à la suite de chacun des deux chocs pétroliers et s'est maintenu à un niveau élevé dans beaucoup de pays, malgré une période de croissance économique soutenue dans les années 80. Compte tenu de cette expérience, il est donc intéressant d'examiner les caractéristiques des marchés du travail d'Europe centrale et orientale afin de voir quels sont les principaux facteurs qui pourraient faire obstacle au processus de transition et accroître la probabilité d'un chômage élevé et persistant.

La section I donne un aperçu de certaines des principales caractéristiques des marchés du travail d'Europe de l'Est avant la vague actuelle de réformes. Un certain nombre d'aspects particuliers, qui auront une influence sur la nature et les résultats de la transition, y sont mis en évidence. Les transformations que subissent actuellement certaines de ces caractéristiques sont examinées à la section II, ou sont également analysés la nature des pertes d'emplois qui se sont produites et le développement du secteur privé. L'augmentation du chômage a été le signe le plus spectaculaire des changements qui ont actuellement lieu à l'Est, et sa composition, de même que sa persistance probable, sont les principaux thèmes de la section III. La détérioration rapide du marché du travail exigera des programmes de soutien des revenus, mais l'échelle de ces programmes sera limitée par la situation financière précaire des pouvoirs publics. Des mesures actives en faveur du marché du travail pourraient permettre de réduire la durée du chômage, d'éviter le développement du chômage de longue durée et de contenir les coûts des transferts sociaux. L'établissement d'un équilibre approprié entre ces deux aspects de la politique du marché du travail est étudié dans les conclusions.

I. MARCHÉS DU TRAVAIL DANS UNE ÉCONOMIE PLANIFIÉE

Certains aspects des marchés du travail dans une économie planifiée sont relativement bien connus : forte concentration de l'emploi dans l'agriculture et l'industrie, taux d'activité féminins élevés et situation de plein emploi liée à une forte rétention de main-d'œuvre ou à un chômage déguisé important et, par conséquent, à de faibles niveaux de Productivité du travail (OCDE, 1991a). L'accent sera mis, dans la présente section, sur des aspects moins connus de la question, tels que les écarts de salaires et la composition de la population active par profession et niveau d'instruction. Chacun de ces aspects du marché du travail influera de façon déterminante sur la rapidité et l'issue du processus de transition vers l'économie de marché.

A. Sureffectifs et productivité

Lorsque l'économie était planifiée, la croissance économique était assurée par une utilisation extensive des facteurs de production, y compris le travail, et dans une moindre mesure par leur utilisation intensive (c'est-à-dire par des gains de productivité). La mobilisation des femmes dans la population active expliquait en grande partie les taux d'activité élevés observés dans toutes les tranches d'âge, par comparaison avec les pays de l'OCDE. Les taux d'activité masculins, en revanche, correspondaient davantage à ceux que l'on pouvait observer dans les pays de l'OCDE et ont accusé un fléchissement analogue au fil des ans¹.

Théoriquement, l'emploi était garanti pour tous et, par conséquent, le chômage officiel était soit négligeable (dans le cas de la Hongrie), soit inexistant. Cependant, dans la pratique, bon nombre de personnes officiellement employées étaient inoccupées. Il est manifestement difficile d'estimer le suremploi ou la rétention de main-d'œuvre, et les résultats obtenus varient suivant le concept et la méthode d'estimation utilisés. La rétention de main-d'œuvre peut être définie comme « la situation où une entreprise rémunère un nombre d'heures de travail supérieur à celui qui suffit pour assurer son niveau de production du moment » (Pissarides, 1991). S'appuyant sur cette définition, diverses études (Gora, 1991; Karpisek, 1991; et Nešporová, 1991) donnent à penser que de 15 à 30 pour cent du temps de travail total correspondait en fait à une rétention d'effectif.

Le suremploi a pour corollaire une faible productivité du travail. Il s'agit aussi d'un domaine où se posent des problèmes d'évaluation, en particulier lorsqu'on tente d'ajuster les prix relatifs des facteurs de production et des biens, en fonction de différences de qualité, à des fins de comparaisons internationales. D'après une étude récente qui compare différentes estimations du PIB par habitant (Ray, 1991), il semblerait qu'au milieu des années 80, la productivité dans les pays d'Europe centrale et orientale ait été, environ entre un peu plus d'un tiers et la moitié de celle enregistrée dans un pays de l'OCDE à revenu intermédiaire comme l'Autriche, et qu'elle ait aussi été inférieure à celle d'un pays de l'OCDE à faible revenu comme la Grèce. Cette même étude présente également des estimations pour le secteur industriel, qui donnent à penser qu'au cours des années 80, la productivité du travail a été, en Tchécoslovaquie et en Hongrie, inférieure de 40 à 60 pour cent à ce qu'elle était en Autriche. De

plus, il semblerait que la productivité des pays de l'Est ait accusé une baisse tendancielle par rapport à celle des pays occidentaux.

B. L'industrie et la structure de l'emploi par profession

Avec de plus faibles gains de productivité et des politiques privilégiant l'industrie lourde, la part de l'agriculture et de l'industrie dans l'emploi total est restée importante dans les pays de l'Est alors qu'elle a diminué considérablement au cours des deux dernières décennies dans les pays occidentaux (OCDE, 1991a). En conséquence, les restructurations passeront probablement par d'importantes pertes d'emplois dans ces deux secteurs à mesure que des privatisations auront lieu et que les entreprises seront plus largement exposées à la concurrence internationale. Simultanément, l'expansion du secteur des services, « sous-développé », pourrait être une source considérable de possibilités d'emploi (OCDE, 1991b). Toutefois, le bon déroulement de cette restructuration et de cette réaffectation de la main-d'œuvre dépendra en partie de la structure professionnelle et des qualifications de la population active.

Certains indices donnent à penser que la concentration relativement forte de l'emploi dans l'industrie masquait en fait un grand nombre d'emplois relevant de la catégorie des services (Nešporová, 1992). Les entreprises étaient généralement très grandes (OCDE, 1991a) et assuraient un certain nombre d'activités assimilables à des services en matière de transports et de distribution, de réparations et d'entretien, et offraient des services d'alimentation et autres à leurs salariés. Il est donc possible qu'avec les restructurations, les transferts potentiels d'emplois de l'industrie vers les services n'impliquent pas tous un changement d'activité. Les coûts d'ajustement seraient de ce fait un peu plus faibles, en termes de durée de chômage et de recyclage, que ne semble l'indiquer la part globale de l'industrie dans l'emploi. Toutefois, si l'on décompose l'emploi industriel total par profession, la proportion d'ouvriers ou de travailleurs manuels est soit identique, soit supérieure à celle que l'on observe dans les pays de l'OCDE (tableau 1) et il ne semble donc pas qu'il y ait un nombre exceptionnellement élevé de travailleurs assurant des services dans l'industrie². En fait, la part des ouvriers dans tous les secteurs, sauf l'agriculture, est beaucoup plus importante dans les pays de l'Est que dans les pays occidentaux. Par conséquent, les restructurations exigeront sans doute un recyclage important car, dans bien des cas, les anciens emplois devront être remplacés par de nouveaux emplois dans des branches d'activité et des professions différentes.

C. Niveaux d'instruction

Les données dont on dispose en ce qui concerne les professions ne permettent sans doute pas de se faire une idée exacte des qualifications des travailleurs. On peut utiliser comme autre source d'information les données concernant les niveaux d'instruction, mais les différences importantes qui existent dans les Caractéristiques institutionnelles des systèmes éducatifs rendent hasardeuse toute comparaison quantitative des niveaux d'instruction à l'échelle internationale. En examinant les niveaux d'instruction relatifs, on a constaté que la population active de la plupart des pays d'Europe centrale et orientale est assez qualifiée (Bednarzik, 1990). Étant donné le niveau actuel

Tableau 1. Emploi dans l'industrie par profession

En pourcentage

151

	Bulgarie	Tchéco-slovaquie	Hongrie	Pologne	Autriche	Pays-Bas	Japon	Allemagne occidentale	Suède	États-Unis
	R ¹	MR ¹	MR ¹	C ¹	EPA ¹	EPA ¹	EPA ¹	EPA ¹	C ¹	EPA ¹
	1985	1990	1989	1908	1989	1990	1990	1989	1985	1990
Professions libérales et techniques	14.9	21.0	9.5	16.0	7.3	13.0	4.8	10.6	10.7	12.2
Emplois administratifs	2.9		12.0	6.0	16.6	18.9	18.3	19.4	9.9	23.7
Personnel commercial et de services	2.8		4.0	0.4	3.7	9.9	5.5	6.4	6.0	5.3
Production, transports, etc.	79.3	75.6	73.3	75.3	72.1	55.7	71.3	60.3	59.0	50.4
Autres emplois et emplois non définis	0.1	3.4	0.3	2.2	0.2	1.8	0.1	3.3	6.4	0.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<i>Pour mémoire :</i>										
Pourcentage d'ouvriers dans l'emploi total ²	54.5	50.7	49.6	53.4	38.3	25.7	38.1	34.0	26.7	27.5
Partis dans l'emploi total										
- Agriculture	16.5	10.1	17.0	27.8	7.0	4.6	7.2	3.7	5.0	2.8
- Industrie	37.9	36.5	32.5	28.2	28.9	19.7	24.6	33.5	22.7	19.9
- Construction	8.7	9.3	5.2	7.9	0.5	6.5	9.4	6.7	6.0	6.5
- Services	36.9	44.1	45.3	36.0	54.8	69.1	58.7	56.1	66.4	70.7

1. R : recensement; MR : micro-recensement; EPA : enquête de population active.

2. À l'exclusion de l'agriculture et des professions agricoles.

Sources : BIT, Annuaire des statistiques du travail, *Édition rétrospective* sur les recensements de population, 1945-89; BIT, Annuaire des statistiques du travail 1991; FSU, *Statistická Rocenka* CSFR 1991; et Bureau central de statistiques de la Hongrie, Annuaire statistique de la Hongrie, 1989-90.

Tableau 2. Indicateurs de niveau d'instruction et de type de formation

	A. Niveau d'instruction de la population active											
	En pourcentage de la population active totale											
	Bulgarie	Tchéco-slovaquie	Hongrie	Pologne	Roumanie	Autriche	France	Grèce	Irlande	Italie	Pays-Bas	Espagne
	1990	1989	1990	1988	1990	1990	1989	1989	1989	1990	1989	1990
Enseignement de base ou niveau inférieur	44.6	26.0	38.4	34.2	35.8	28.8	35.3	52.6	26.8	26.6	12.6	48.4
Enseignement professionnel	15.8	21.0	23.1	29.5	31.4	57.8						
Enseignement secondaire	30.0	43.8	26.9	27.9	24.0	6.3	46.0	35.3	55.5	66.2	61.3	46.1
Enseignement supérieur	9.6	9.2	11.6	8.4	8.8	7.1	14.6	11.4	17.5	7.2	19.7	5.5
Aubes ¹							4.0	0.7			6.5	
Tous niveaux	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

1. Il s'agit en général de personnes qui poursuivent des études.

Sources : *Annuaire statistique national pour la Tchécoslovaquie et la Pologne*; données communiquées directement par le Bureau central de statistiques pour la Hongrie; *Raboaca, 1991*, pour la Roumanie; base de données LABEDUC du BIT, citées dans Imbert, 1991, pour tous les pays de l'OCDE.

	B. Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire et supérieur ¹											
	En pourcentage											
	Bulgarie	Tchécoslovaquie	Hongrie	Pologne	Roumanie	Autriche	France	Grèce	Irlande	Italie	Pays-Bas	Espagne
	1989	1989	1989	1989	1989	1989	1989	1987	1988	1989	1988	1987
(Groupe d'âges)	(14-17)	(14-17)	(14-17)	(15-18)	(14-17)	(10-17)	(11-17)	(12-17)	(12-16)	(11-18)	(12-17)	(11-17)
Enseignement secondaire	75	87	76	81	88	82	97	97	97	78	103	105
- Taux net ²	59		73	76			83	85	79		82	
(Groupe d'âges)	(20-24)	(20-24)	(20-24)	(20-24)	(20-24)	(20-24)	(20-24)	(20-24)	(20-24)	(20-24)	(20-24)	(20-24)
Enseignement supérieur	26	18	15	20	9	30	37	28	26	29	32	32

1. Inscriptions en pourcentage de la population du groupe d'âge correspondant (indiqué entre parenthèses).

2. Il s'agit uniquement des étudiants appartenant au groupe d'âge indiqué.

Source : *Annuaire statistique de l'UNESCO, 1991*.

	C. Type d'enseignement									
	En pourcentage									
	Bulgarie	Tchéco-slovaquie	Hongrie	Pologne	Autriche	Allemagne occidentale	Italie	Pays-Bas	Suède	Royaume-Uni
	1989	1989	1989	1989	1989	1988	1989	1988	1988	1989
Inscriptions dans le secondaire										
- Enseignement professionnel ¹	60.3	53.8	76.1	77.4	28.5	36.3	40.6	44.3	35.6	9.8
- enseignement général	39.7	46.2	23.9	22.6	71.5	63.7	59.4	55.7	64.4	90.2
	1989	1988	1989	1988	1988	1987	1988	1987	1989	1987
Diplômes de l'enseignement supérieur par domaine d'étude										
- Ingénierie, métiers de l'industrie et architecture	28.1	38.9	21.7	16.9	12.5	20.9	11.5	16.4	29.5	14.3
- Sciences naturelles et mathématiques	4.7	26	42	2.9	8.5	7.1	9.6	4.1	5.5	13.9
- Médecine	7.5	6.6	7.3	15.6	14.3	24.3	25.8	11.7	23.1	16.8
- Enseignement	29.4	17.8	35.3	29.5	14.4	7.1	2.8	14.5	1.4	8.3
- Autres	30.3	34.0	31.5	35.1	50.3	40.6	50.3	53.3	25.5	46.8

1. Y compris la formation pédagogique.

Sources : UNESCO, *Annuaire statistique 1991*, pour tous les pays sauf la Hongrie, pour laquelle les données relatives aux diplômés par domaine d'étude proviennent de l'*Annuaire statistique de la Hongrie, 1989-90*, Bureau central de statistiques de la Hongrie.

des rémunérations, cela pourrait favoriser l'entrée de capitaux étrangers et faciliter l'adaptation de la main-d'œuvre dans le cadre des restructurations économiques.

Le tableau 2 présente une comparaison de la structure de l'enseignement et des niveaux d'instruction au moyen d'un certain nombre d'indicateurs. Les groupes figurant à la partie A de ce tableau, pour ce qui est des niveaux d'instruction, sont quelque peu arbitraires mais il semble néanmoins assez net que la proportion de la population active des pays d'Europe centrale et orientale ayant un niveau d'instruction supérieur au niveau de base se situe à peu près au milieu de la gamme des pays de l'OCDE représentés dans le tableau. Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, les travailleurs des pays de l'Est semblent un peu moins qualifiés que ceux de beaucoup de pays d'Europe occidentale (à l'exception de l'Autriche, de l'Espagne et de l'Italie³).

Les données figurant à la partie A du tableau 2 indiquent la formation reçue par différentes cohortes de travailleurs dans le passé. Les taux d'inscription figurant à la partie B de ce même tableau donnent une indication du niveau d'instruction des nouveaux entrants ou des entrants potentiels dans la population active et sont inférieurs, aussi bien pour l'enseignement secondaire que pour l'enseignement supérieur, aux chiffres correspondants en Europe occidentale, même lorsque les comparaisons sont faites avec des pays à faible revenu⁴. On peut sans doute en déduire que l'Europe de l'Est est à la traîne des pays de l'OCDE en ce qui concerne l'enseignement.

La possibilité de trouver un emploi dépend non seulement du niveau d'instruction mais aussi du type d'enseignement ou de formation reçu. Ainsi qu'on peut le voir à la partie C du tableau 2, la proportion d'élèves du secondaire inscrits dans des écoles professionnelles est beaucoup plus élevée en Europe centrale et orientale que dans les pays occidentaux, même par comparaison avec des pays qui ont traditionnellement privilégié la formation professionnelle, comme l'Allemagne occidentale et la Suède. La proportion de titulaires de diplômes de niveau supérieur dans le domaine de l'ingénierie a aussi tendance à être plus élevée. Les exemples du Japon, de l'Allemagne occidentale et de la Suède donnent à penser que le fait de mettre fortement l'accent sur la formation professionnelle n'est pas nuisible à la croissance et peut en fait favoriser une meilleure performance économique. Toutefois, la base relativement étroite de la formation des travailleurs d'Europe centrale et orientale pourrait entraver le processus de restructuration. Dans nombre de cas, les qualifications de ces travailleurs vont sans doute se trouver dépassées, si bien qu'un recyclage important sera vraisemblablement nécessaire⁵.

D. Salaires relatifs

Comme on peut le voir dans un autre article publié dans le présent numéro (Flanagan), les salaires ont une influence déterminante, dans les pays à économie de marché, sur l'affectation de la main-d'œuvre dans l'optique d'une maximisation de la productivité. Les écarts de salaires, dans un contexte social et institutionnel plus large, contribuent également à déterminer l'acquisition des qualifications. Il est de ce fait intéressant d'examiner la structure des salaires en Europe centrale et orientale.

Les écarts de salaire entre branches ont été analysés dans plusieurs études (Boeri et Keese, 1992) qui conduisent à penser que la dispersion des salaires est faible (mais pas plus faible qu'en Suède) et qu'elle est stable dans le temps (sauf, peut-être, en

Hongrie). Cependant, la faiblesse des écarts de salaire tient peut-être en partie au fait que les travailleurs manuels représentent une part beaucoup plus importante de l'emploi total que dans les pays de l'OCDE. Afin d'examiner cette hypothèse, on a comparé, dans le graphique 1, les écarts de gains par profession dans un certain nombre de branches de l'industrie et des services⁶. Pour chaque branche, l'emploi « le mieux rémunéré») et l'emploi «le moins bien rémunéré») ont été retenus pour des professions qui sont les mêmes (ou qui sont du moins désignées par la même « appellation», même si, en fait, les tâches accomplies ne sont pas les mêmes) dans tous les pays représentés'.

Comme dans les pays occidentaux, les salaires semblent moins variables dans les emplois « les moins bien rémunérés» (graphique 1.B) que dans les emplois « les mieux rémunérés» (graphique 1.A). La proportion plus importante d'ouvriers et de travailleurs moins bien rémunérés dans les pays d'Europe centrale et orientale que dans les pays de l'OCDE explique sans doute la moindre dispersion des salaires entre les branches. La partie A du graphique 1 montre également que les écarts de gains entre différents emplois « bien rémunérés» sont un peu plus importants dans les pays occidentaux représentés que dans les pays de l'Est, encore que l'échelle des salaires soit beaucoup plus comprimée en Italie qu'en Autriche et en Allemagne. Par conséquent, si les travailleurs occupant des emplois moins bien rémunérés ont aussi peu ou autant d'incitations à choisir entre différentes branches d'activité dans les pays de l'Est que dans les pays occidentaux, ce ne semble pas être le cas en ce qui concerne les travailleurs occupant des emplois mieux rémunérés.

L'acquisition de qualifications est en partie influencée par les écarts de salaires entre emplois qualifiés et emplois non qualifiés. Les comparaisons intra-industries de gains entre emplois « les mieux rémunérés» et emplois « les moins bien rémunérés» présentées au graphique 2 donnent à penser que les écarts de salaire liés aux qualifications sont assez importants dans les pays d'Europe centrale et orientale. En fait, les écarts de gains entre emplois « les mieux rémunérés» et « les moins bien rémunérés» sont plus importants dans les pays de l'Est que dans les pays occidentaux dans l'industrie sidérurgique et, dans une moindre mesure, dans la construction, le commerce, l'hôtellerie et la restauration. Là encore, les écarts sont extrêmement variables suivant les pays d'Europe centrale et orientale représentés dans ce graphique, et il convient donc de n'envisager qu'avec prudence toute généralisation de ces résultats à l'ensemble des pays de la région.

Étant donné que la Hongrie et la Pologne n'ont pas pu être incluses dans les graphiques 1 et 2, les informations concernant les écarts de salaire observés dans les secteurs industriels de ces deux pays sont présentés au tableau 3, de même que pour la Bulgarie, la Roumanie et la Tchécoslovaquie. En Tchécoslovaquie et en Pologne, la dispersion des salaires entre les diverses branches manufacturières est faible par comparaison avec la situation observée en Belgique et aux États-Unis (tableau 3.A) mais elle n'est quand même pas aussi faible qu'en Suède. En raison peut-être d'une série de réformes intervenues tout au long des années 80 en matière de fixation des salaires, les écarts de salaire interbranches sont assez importants, en Hongrie, puisqu'ils sont presque comparables à ceux que l'on observe aux États-Unis. La différence de gains entre travailleurs manuels et travailleurs non manuels en Hongrie est aussi beaucoup plus importante que dans les autres pays d'Europe centrale et orientale (tableau 3.8). La faiblesse des écarts observés dans les autres pays peut sembler quelque peu surprenante étant donné que le graphique 2 fait apparaître

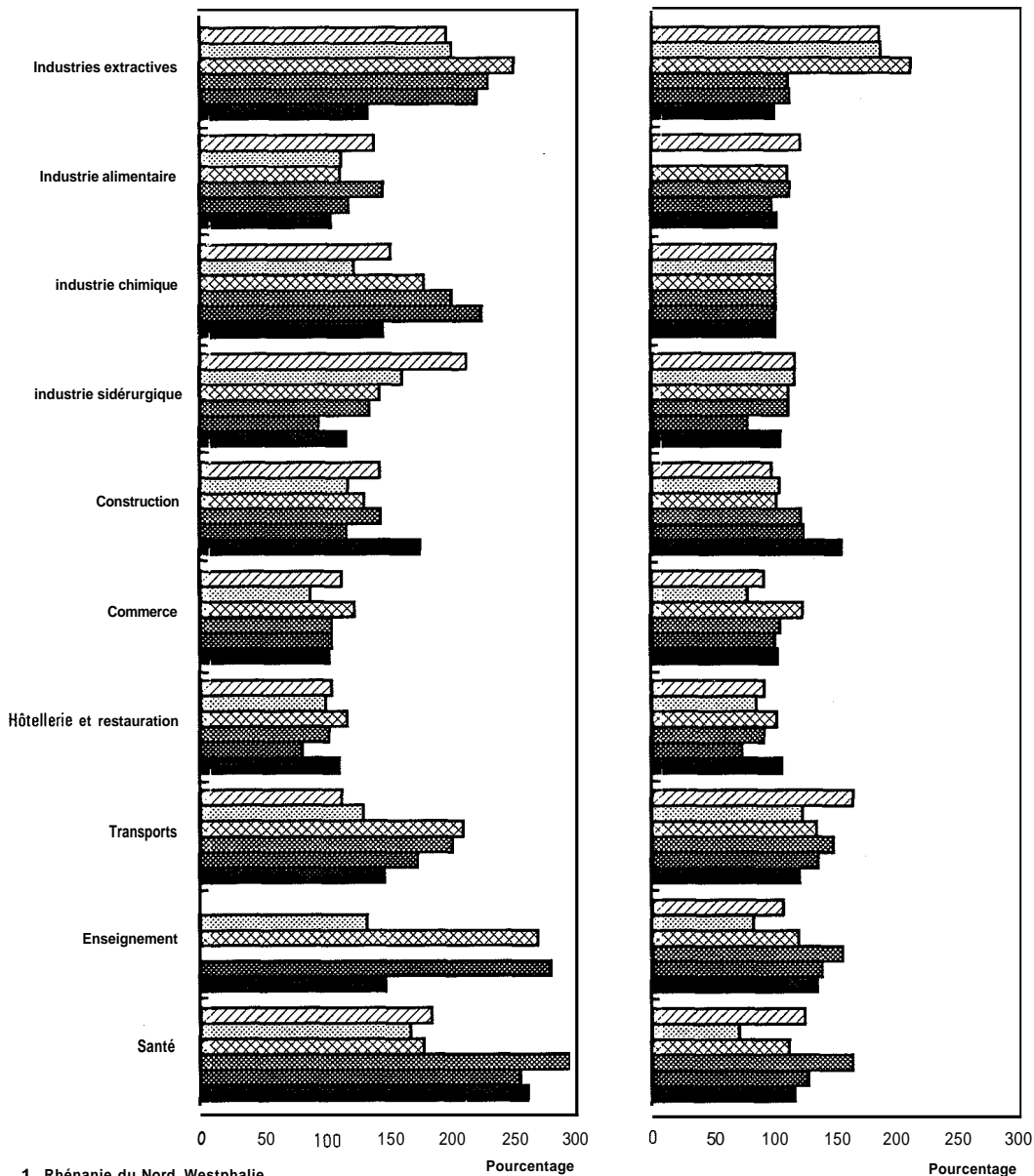
Graphique 1. Gains relatifs par profession dans certaines branches d'activité

Gains des ouvriers de l'industrie chimique = 100



A. Emplois les mieux rémunérés

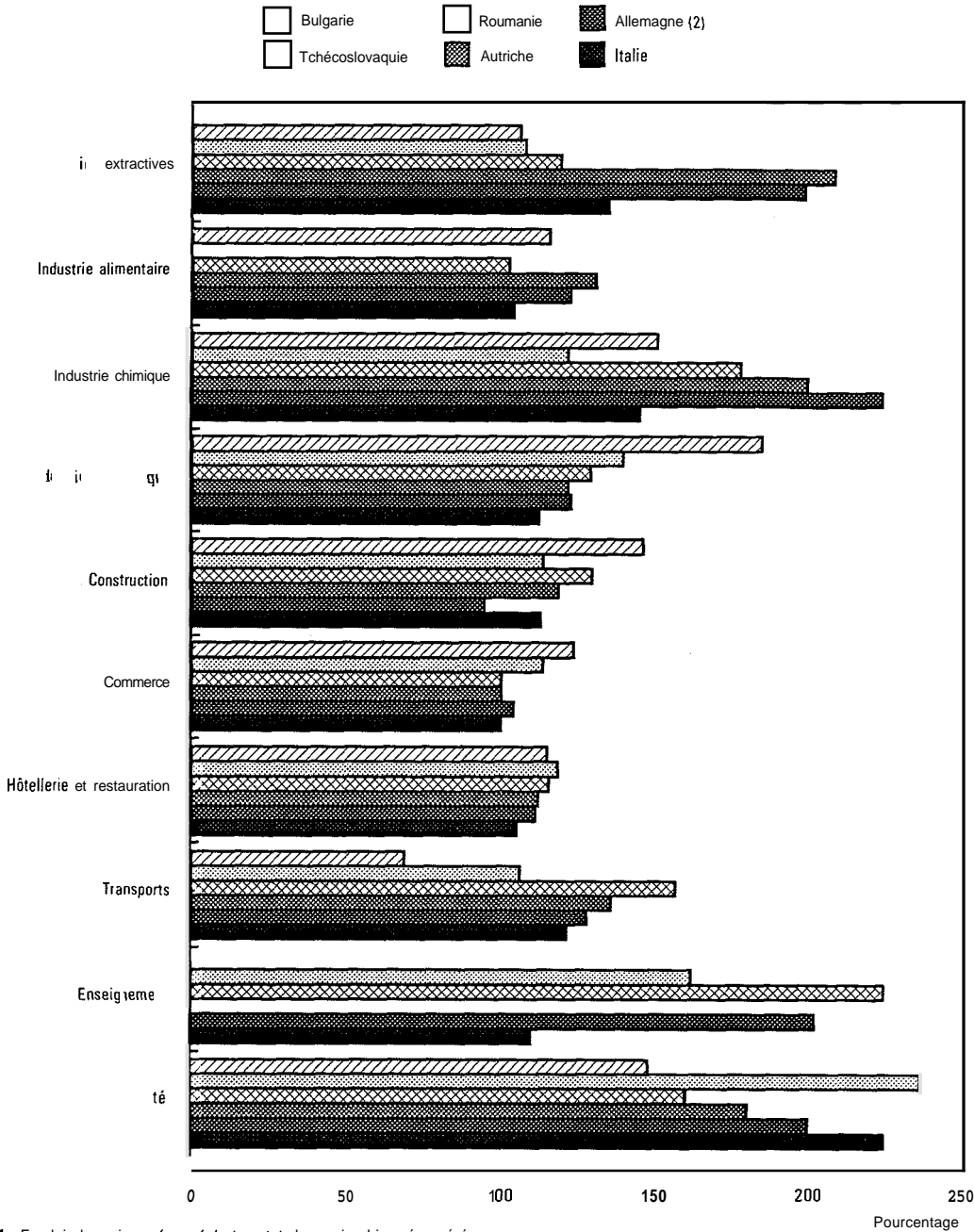
B. Emplois les moins bien rémunérés



1. Rhénanie du Nord. Westphalie.

Source : Bulletin des statistiques du travail, Résultats de l'enquête d'octobre, 1989 et 1990, BIT, Genève, 1991.

Graphique 2. Écarts de gains par profession dans certaines branches d'activité (1)



1. Emplois les mieux rémunérés/emplois les moins bien rémunérés.

2. Rhénanie du Nord, Westphalie.

Source : Bulletin des statistiques du travail, Résultats de l'enquête d'octobre, 1989 et 1990, BIT, Genève, 1991

Tableau 3. Indicateurs des écarts de salaires dans l'industrie

	A. Coefficient de variation entre secteurs ¹					
	En pourcentage					
	Tchécoslovaquie	Hongrie	Pologne	Belgique	Suède	États-Unis
	1989	1990	1989	1989	1989	1990
Non pondéré	11.1	23.9	16.4	19.0	9.7	24.8
Pondéré par les effectifs	10.9	17.2	10.0	14.3	7.3	18.9

1. Pour les industries manufacturières, il s'agit des « groupes à trois chiffres » de la CITI, ce qui donne 28 secteurs pour la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Suède, 27 pour la Hongrie, 25 pour la Belgique et 21 pour les États-Unis.

Source : BIT, *Annuaire des statistiques du travail 1991*.

	B. Écarts de salaires par profession et par sexe ¹							
	En pourcentage							
	Bulgarie	Tchéco-slovaquie	Hongrie	Pologne	Roumanie	Belgique ²	Allemagne occidentale	Royaume-Uni
	1990	1990	1989	1990	1989	1988	1989	1990
Métiers non manuels/manuels	107	111	162	119	118	175	147	140
		1988						
Femmes/hommes								
- Ensemble des travailleurs	74	65	64	76				60
- Travailleurs manuels			65			75	69	60

1. Gains mensuels moyens pour tous les pays sauf l'Allemagne occidentale (gains annuels moyens) et le Royaume-Uni (gains hebdomadaires pour les salariés à temps complet).

2. Estimations s'appuyant sur des données relatives aux salaires horaires et aux horaires de travail hebdomadaires moyens des travailleurs manuels et aux gains mensuels moyens des travailleurs non manuels.

Sources : Bulgarie : *Statistiques économiques de la Bulgarie*, Bureau central de statistiques, 1991 et *Beleva et al.*, 1991. Tchécoslovaquie : *Annuaire statistique de la RFTS 1990*, FSU, 1991 et Kroupova, 1990. Hongrie : *Annuaire statistique 1989-1990*, KSH, 1991. Pologne : *Rocznik Statystyczny 1991*, GUS, 1991 et Góra, 1991. Roumanie : *Anuarul Statistic al României 1990*, CNS, 1991. Belgique : *Statistiques sociales*, n° 1, 1990. Allemagne occidentale : *Arbeits- und Sozialstatistik, Hauptergebnisse 1991*, Ministère de l'emploi et des affaires sociales, 1991. Royaume-Uni : *Employment Gazette*, Department of Employment, novembre 1991.

d'importantes différences entre les emplois les mieux rémunérés et les emplois les moins bien rémunérés dans l'industrie. Toutefois, la catégorie des travailleurs non manuels comprend aussi tous les titulaires d'emplois administratifs tels que les employés de bureau, dont les salaires sont généralement assez faibles. Enfin, compte tenu des données qui figurent à la partie B du tableau 3, il semblerait que, bien que les taux d'activité féminins soient plus élevés dans les pays de l'Est, il n'y ait pas plus d'égalité entre les sexes, en matière de salaire, que dans les pays occidentaux.

Bien que les graphiques 1 et 2 et le tableau 3 donnent à penser que les écarts de salaire en Europe centrale et orientale n'étaient pas aussi faibles qu'on le pense parfois, plusieurs aspects importants de la structure des salaires n'ont pas encore été examinés. Par exemple, comme pour l'emploi, il est intéressant d'étudier la structure des salaires en fonction des niveaux d'instruction et des professions. En Pologne, en 1989, les gains moyens des hommes titulaires d'un diplôme universitaire étaient supérieurs de 61 pour cent environ à ceux des travailleurs n'ayant reçu qu'un enseignement primaire ou moins, et de 21 pour cent à ceux des travailleurs ayant achevé leurs études secondaires. A titre de comparaison, mais sous réserve de différences probables dans l'évaluation des gains et des niveaux d'instruction, les écarts correspondants étaient de l'ordre de 74 et 26 pour cent, respectivement, en Autriche⁹. Cependant, alors que les écarts de salaire en fonction du sexe, de la profession et du niveau d'instruction semblent importants, la distribution globale des gains paraît beaucoup plus égale dans les pays de l'Est que dans les pays occidentaux. En Pologne, par exemple, les gains moyens les plus élevés perçus par le neuvième décile de l'ensemble des salariés à temps complet en 1989 étaient seulement 2.4 fois supérieurs à ceux du premier décile, contre 3.3 fois au Royaume-Uni¹⁰.

II. ÉVOLUTIONS INTERVENUES DEPUIS LE DÉBUT DU PROCESSUS DE TRANSITION

Cette description générale des marchés du travail des pays à économie planifiée ne doit pas occulter certaines différences importantes entre ces pays. La Hongrie, en particulier, a mis en œuvre différentes réformes durant les années 80 et cela s'est traduit par des écarts de salaire plus importants que dans les autres pays de l'Est. Néanmoins, il a fallu attendre les événements de 1989 et le rejet intégral de l'ancien modèle de planification centralisée pour que des réformes systémiques de grande envergure puissent être entreprises dans les pays d'Europe centrale et orientale. La présente section analysera les incidences de ces réformes sur les marchés du travail. On y décrira les évolutions intervenues au cours des deux dernières années en ce qui concerne la rétention de main-d'œuvre, la structure de l'emploi, la dynamique des salaires et l'émergence d'un chômage déclaré.

A. Rétention de main-d'œuvre

Il était inévitable que le passage d'un système dominé par la planification centralisée à un système s'inspirant davantage de l'économie de marché ait dans un premier temps des conséquences défavorables pour la production et l'emploi. Cependant, les pays d'Europe centrale et orientale se sont lancés dans le processus de transition dans des circonstances économiques extrêmement défavorables. Les échanges avec le bloc de l'Est se sont effondrés et les prix de l'énergie ont augmenté de façon sensible lorsque l'ex-URSS a commencé à facturer ses exportations d'énergie aux cours mondiaux. Par ailleurs, les réformes structurelles ont été accompagnées par des politiques macro-économiques relativement restrictives. De ce fait, la production de la plupart des pays a accusé une forte baisse en 1990 et 1991 (tableau 4) et aucun signe véritable de redressement de l'activité économique n'est encore observable.

Tableau 4. Évolution de la production, de l'emploi et de la productivité

Pourcentage de variations

	Ensemble de l'économie									
	Production ¹		Emploi				Productivité			
	1989	1990	1989	1990	1989	1990	1989	1990		
Bulgarie	-0.3	-11.5	-2.3	-6.3	2.0	-5.5				
Tchécoslovaquie	1.3	-3.1	0.3	-0.4	1.0	-2.7				
Hongrie	0.2	-4.0	-0.9	-2.0	1.1	-2.0				
Pologne	-0.2	-13.0	0.6	-3.7	-0.8	-9.7				
Roumanie	-5.8	-7.3	1.3	1.5	-7.0	-8.7				

	Industrie ²														
	Production					Emploi					Productivité				
	1989	1990	91/T1	91/T2	91/T3	1989	1990	91/T1	91/T2	91/T3	1989	1990	91/T1	91/T2	91/T3
Bulgarie	-1.1	-16.8	-22.0	-37.0	-23.8	-3.4	-7.8	-13.6	-16.7		2.4	-9.7	-9.7	-19.4	
Tchécoslovaquie	1.1	-3.7	-10.5	-22.5	-30.9	0.2	-2.8	-8.1	-11.2	-20.1	0.9	-0.9	-2.6	-12.7	-13.5
Hongrie	-1.0	-9.2	-12.1	-20.8	-27.4	-1.7	-5.5	-10.7	-12.4	-13.8	0.7	-2.9	-1.6	-9.6	-15.8
Pologne	-0.5	-24.2	-5.9	-13.2	-16.6	0.0	-5.8	-7.8	-7.1	-6.6	-0.5	-19.5	2.1	-6.5	-10.7
Roumanie	-2.1	-14.3	-16.1	-17.2	-19.8	2.6	0.8	-7.5	-10.6	-10.6	-4.6	-15.0	-9.3	-7.4	-10.3

Dans ces conditions, l'emploi a fortement diminué dans tous les pays dès que les subventions à l'industrie ont commencé à être supprimées et le travail à horaire réduit a été remplacé par des systèmes d'indemnisation du chômage, si bien que les entre-

prises n'ont plus eu à aider directement les travailleurs en surnombre¹¹. Bien qu'important, le recul de l'emploi n'a pas été aussi fort que celui de la production (tableau 4), et la productivité du travail a donc aussi diminué. Cela n'est pas surprenant étant donné que la productivité tend à avoir un comportement procyclique dans les pays occidentaux également. Cependant, la baisse de la productivité a été proportionnellement beaucoup plus importante qu'elle ne l'est généralement dans les pays de l'OCDE en période de récession, ce qui témoigne d'une faible réaction initiale de l'emploi aux variations de la production.

Le tableau 5 présente quelques estimations des élasticités à court terme et à long terme de l'emploi par rapport aux variations de la production en Pologne et en Hongrie – les deux seuls pays pour lesquels on disposait de séries trimestrielles de la production industrielle et de l'emploi sur une période suffisamment longue – et dans certains pays de l'OCDE¹².

Tableau 5. Estimations de la sensibilité de l'emploi aux variations de la production¹

	Période d'estimation					
	Court terme		Long terme		Retard moyen	
	1980-85	1986-91	1985-85	1986-91	1985-85	1986-91
Pologne	0.04 (1.4)	0.04 (1.7)	0.17	0.18	3.35	3.55
Hongrie	0.02 (0.8)	0.05 (1.9)	0.11	0.26	4.26	4.26
Moyenne	0.03	0.05	0.14	0.22	3.76	3.88
Suède	0.18 (2.4)	0.27 (4.6)	0.75	1.04	3.17	2.85
Espagne	0.32 (2.1)	0.29 (3.4)	0.70	2.07	1.17	6.14
Moyenne	0.25	0.28	0.72	1.55	1.86	4.00

1. Les coefficients de la production industrielle et de l'emploi décalé ont été estimés indépendamment pour chaque période, sans contrainte sur les autres coefficients de l'équation; le « t » de Student est indiqué entre parenthèses. Le cadre d'estimation est décrit de façon détaillée dans le corps du texte. Sources : OCDE, Principaux indicateurs économiques et OCDE, Statistiques économiques à court terme – Europe centrale et orientale.

Deux points sont importants. Premièrement, aucun indice ne donne à penser qu'en Hongrie et en Pologne l'emploi soit devenu nettement plus sensible aux variations de la production que dans le passé. Si des tests de stabilité révèlent que la relation entre emploi et production s'est modifiée après 1989 en Pologne, la balance penche plutôt vers une moindre sensibilité de l'emploi¹³. De même, aucun indice ne conduit à penser que des changements sensibles soient intervenus dans les rythmes d'ajustement (proportion de l'ajustement à long terme se produisant en un trimestre). Deuxièmement, il existe entre les pays de l'OCDE d'une part et la Hongrie et la

Pologne de l'autre des écarts considérables d'élasticité à court terme et à long terme entre l'emploi et la production, et ces écarts se sont accrus pendant les années 80. Alors qu'en Espagne et en Suède, une diminution de 1 pour cent de la production provoque une baisse d'environ 0.3 pour cent de l'emploi au bout d'un trimestre, la baisse correspondante en Hongrie et en Pologne est de l'ordre de 0.05 pour cent seulement.

Plusieurs explications peuvent être données à la persistance d'une élasticité relativement faible entre emploi et production même après le début du processus de réforme. Certaines tiennent à l'économie politique du processus de libéralisation, c'est-à-dire au fait que les gouvernements recherchent un consensus dans un contexte où le secteur étatique occupe encore une place prédominante dans l'emploi et où le droit au travail était auparavant garanti. D'autres explications, comme le contrôle exercé par les travailleurs sur la gestion des entreprises, la rétention de main-d'œuvre pour faire face aux incertitudes concernant la livraison de consommations intermédiaires¹⁴ et l'absence de mécanisme obligeant les entreprises à sortir du marché, sont liées à l'héritage micro-économique du système antérieur et ont été amplement analysées par divers auteurs.

Il semble donc que face aux incertitudes considérables qui entourent les réformes futures et le processus de transition, les chefs d'entreprise se sont jusqu'à présent limités à réduire le nombre d'équipes, à mettre en place des systèmes de travail à horaire réduit et à fermer certaines lignes de production sans procéder à des licenciements massifs. Les données concernant la répartition des suppressions d'emplois entre les entreprises révèlent que celles-ci s'opèrent par un nombre relativement faible de licenciements dans beaucoup d'entreprises plutôt que par de nombreux licenciements dans peu d'entreprises. De ce fait, les licenciements individuels ont encore tendance à l'emporter sur les licenciements collectifs dans les pays pour lesquels des données sont disponibles¹⁵.

Globalement, l'emploi ne s'est pas encore totalement adapté à la baisse spectaculaire de la production qui s'est produite en 1990 et 1991. D'importantes fermetures d'usines seront sans doute encore nécessaires, car la suppression de la plupart des subventions qui étaient encore versées à l'industrie, le tarissement du crédit interentreprises et une plus grande exposition à la concurrence internationale forceront les unités de production inefficaces à se retirer du marché. De fait, certains indices révèlent que le nombre des faillites augmente rapidement¹⁶. Même les entreprises qui resteront en activité seront obligées de réduire leurs effectifs car la rétention d'un grand nombre de travailleurs en plus de ceux qui sont nécessaires à la production deviendra inévitablement trop coûteuse avec des contraintes budgétaires plus rigoureuses et une concurrence plus intense. Il en résulte que l'emploi va sans doute continuer à accuser une baisse tendancielle pendant un certain temps après que l'activité économique aura cessé de se contracter.

B. Évolution de la structure de l'emploi

La répartition sectorielle des pertes d'emplois fournit des indications importantes sur le type de changements qui se sont produits depuis le début du processus de transition. Le tableau 6 montre que la plus grande partie des pertes d'emplois ont été enregistrées dans l'agriculture, l'industrie et la construction, mais que les effectifs ont

aussi accusé une baisse assez sensible dans la plupart des activités de services (notamment en Tchécoslovaquie et en Pologne, en 1991) en dépit du fait que ces activités n'occupaient au départ qu'une place relativement minime dans l'emploi total par comparaison avec les pays de l'OCDE (cf. section I). Cependant, dans la mesure où la plupart des créations d'emplois tertiaires ont lieu dans le secteur privé, la performance médiocre des activités de service sur le plan de l'emploi s'explique sans doute en partie par le fait que les statistiques officielles ne couvrent le secteur privé que de façon limitée.

D'importants mouvements de main-d'œuvre vers les industries légères et le secteur des services doivent encore avoir lieu, mais des changements assez spectaculaires se sont déjà produits dans la répartition de la main-d'œuvre entre entreprises du secteur public et du secteur privé. Certes, les statistiques officielles ne couvrent que très incomplètement le secteur privé mais, néanmoins, il semblerait que l'emploi ait fortement augmenté dans celui-ci (partie inférieure du tableau 6). Toutefois, d'après les statistiques officielles, l'expansion du secteur privé en 1990 n'a pas suffi à compenser totalement la baisse de l'emploi dans le secteur étatique. En Hongrie et en Pologne, par exemple, les pertes d'emplois du secteur étatique ont été plus d'une fois et demie plus élevées que les gains d'emplois officiellement enregistrés dans le secteur privé. La Tchécoslovaquie est le seul pays où les pertes d'emplois dans le secteur privé ont presque complètement compensé les pertes d'emplois dans les entreprises d'état et ces coopératives alors que moins de 100 000 personnes étaient employées dans ce secteur à la fin de 1989. Malheureusement, les statistiques disponibles ne permettent pas de déterminer dans quelle mesure la croissance du secteur privé a réellement entraîné la création de nouveaux emplois, par opposition à de simples transferts d'emplois du secteur étatique vers le secteur privé.

L'expansion du secteur privé peut également être évaluée au moyen des données concernant l'enregistrement de nouvelles entreprises. En Tchécoslovaquie, le nombre d'« entrepreneurs privés » ainsi enregistrés est passé d'environ 85 000 à la fin de 1989 à plus d'un million en septembre 1991. Cependant, seule une petite minorité d'entre eux travaillaient effectivement en tant qu'entrepreneurs privés à plein temps¹⁷. Une proportion importante de l'ensemble des licences accordées concernait des initiatives dans les secteurs de l'industrie légère, de la construction et des services. De même, en Hongrie, le nombre d'entreprises individuelles enregistrées a atteint 700 000 à la fin de 1990, contre moins d'un demi-million en décembre 1989, et ces entreprises exerçaient principalement des activités non agricoles à petite échelle. Enfin, en Pologne, le nombre d'établissements privés enregistrés a augmenté de plus de 500 000 entre la fin de 1989 et septembre 1991, et l'emploi dans ces établissements s'est accru d'environ 1 million, pour atteindre 2½ millions de personnes.

Des changements importants sont également intervenus dans la répartition de l'emploi en fonction de la taille de l'entreprise. Ainsi qu'on l'a vu à la section I, auparavant, l'emploi s'était fortement concentré dans les très grandes entreprises et, bien que la part des petites et moyennes entreprises dans l'emploi total ait commencé à augmenter avant 1989, la phase initiale de la transition s'est caractérisée par une accélération de ce processus. Il est clair que la plupart des pertes d'emplois ont été enregistrées dans les grandes entreprises et dans les grands établissements, tandis que les petites unités ont fait preuve d'un dynamisme remarquable. Le cas de la Hongrie est particulièrement frappant : à la fin de 1990, la part des entreprises industrielles de moins de 100 salariés dans l'emploi total (19.9 pour cent) était plus de quatre fois plus

Tableau 6. Répartition des pertes d'emplois par secteur¹

	Bulgarie		Tchécoslovaquie ²		Hongrie ³		Pologne ⁴		Roumanie ⁵	
	Variations par rapport à l'année précédente									
	1990	1991/8	1990	1991/T1-T3	1990	1991/T1-T3	1990	1991/T3	1990	1991/T2
Agriculture	-7.5	1.0	-4.3	-15.3	-13.0	-24.7	-2.4	-27.4	5.0	
Industrie	-7.3	-16.7	-2.4	-11.3	-1.8	-13.8	-5.8	-6.0	1.6	-10.6
Construction	-9.1	-20.6	8.7	-17.6	-2.2	-29.5	-5.8	5.9	-9.9	
Services	-4.7	-1.7	-1.5	-9.5	-0.8		-2.5	-8.6	2.9	
- Transports et communications	-3.4	-5.7	2.5	-6.1	0.2	-11.3	-6.0	-9.5	1.3	
- Commerce, restauration, hôtellerie	-10.1	2.6	-8.6	-23.5	4.5	-16.9	-4.8	-10.5	2.0	
- Services financiers, assurance, recherche-développement	-9.0	-14.1	-12.8	-15.8			-2.0	3.7		
- Services d'intérêt collectif, sociaux et aux ménages	-1.6	0.2	3.1	-2.9	-4.1		0.4	-8.8	4.0	
Total	-6.5	-8.3	-1.2	-11.2	-3.3	-17.7	-3.7	-7.7	1.3	
Secteur public pourcentage de variation (milliers)	-7.3	-281	-6.3	-495	-7.4	-321	-9.3	1 127		
Secteur privé pourcentage de variation (milliers)	2.1	5	430.8	401	40.4	195	9.8	498		

1. Pour 1990, les données sont des moyennes annuelles pour la Bulgarie, la Pologne et la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Hongrie. Les données concernant 1991 n'ont pas toujours la même couverture que celles de 1990.
2. Y compris les emplois secondaires mais non compris les femmes en congé de maternité.
3. Les retraités salariés et les personnes bénéficiant d'un congé parental sont compris dans la ventilation par branche d'activité pour 1990 mais ne sont pas pris en compte dans la ventilation secteur public/secteur privé.
4. Équivalents plein temps, non compris les femmes en congé de maternité.
5. Salariés seulement.
6. Estimations préliminaires.
7. Secteur matériel seulement.
- Sources : Toutes les données ont été communiquées directement par les bureaux centraux de statistiques.

élevée qu'en 1989 (4.5 pour cent)¹⁸. Cela ne signifie pas nécessairement que les petites entreprises ont été une source importante de création d'emplois. Par exemple, beaucoup de petites activités sont apparues avec la décentralisation des grandes entreprises, en particulier dans les pays où des incitations à la création de petites entreprises ont été offertes¹⁹, et d'autres sont le résultat de l'enregistrement officiel d'activités qui faisaient antérieurement partie de l'économie non officielle, dite « parallèle ».

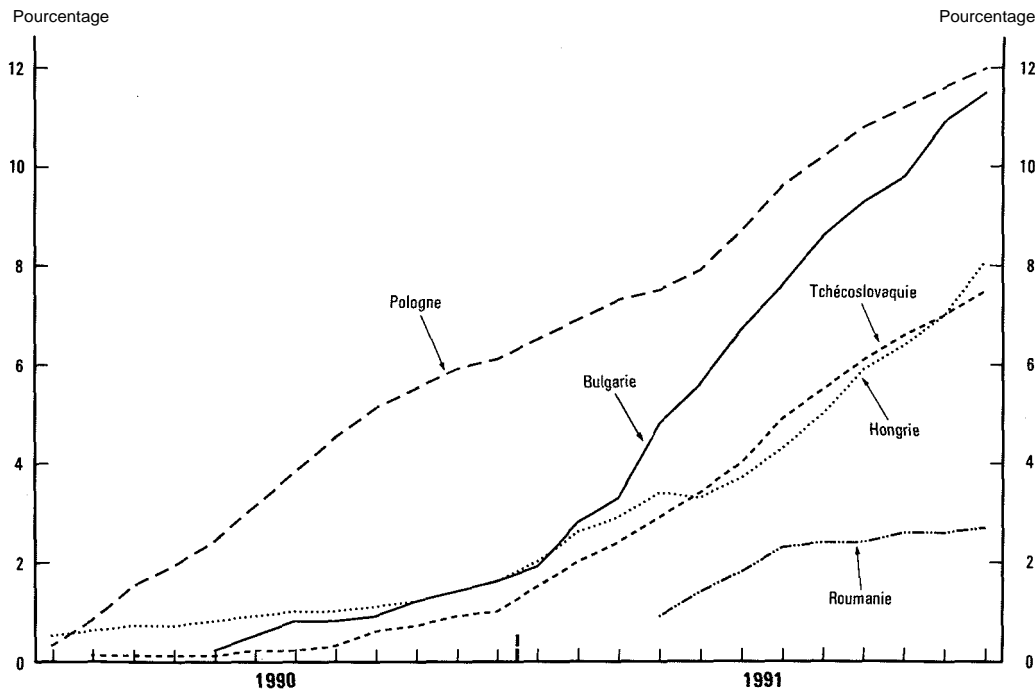
Globalement, si des changements considérables semblent avoir eu lieu dans la répartition des travailleurs entre entreprises de tailles différentes et appartenant à des propriétaires différents, aucun signe ne témoigne encore d'une expansion de l'industrie légère et du secteur des services.

C. L'apparition du chômage déclaré

Le chômage à grande échelle a fait son apparition dans tous les pays d'Europe centrale et orientale. Cela représente une nette rupture par rapport aux conditions de plein emploi artificiellement maintenues sous le précédent régime. L'augmentation des taux de chômage a été particulièrement rapide en Pologne en 1990, ainsi qu'en Bulgarie en 1991 (graphique 3). Tous les pays, à l'exception de la Roumanie – où cependant des horaires réduits ont été largement utilisés et où les statistiques officielles sous-estiment sans doute très sensiblement l'augmentation effective du chômage – s'approchent rapidement de taux de chômage à deux chiffres; et à la fin de 1991, il y avait près de 4 millions de chômeurs déclarés dans l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale.

Les statistiques disponibles sur le chômage proviennent des déclarations et risquent donc d'être faussées par des différences dans les conditions d'admission ainsi que dans l'importance et l'efficacité du réseau de bureaux de placement²⁰. On peut néanmoins avoir une idée du sens dans lequel elles sont probablement faussées. En Pologne, par exemple, le nombre de chômeurs déclarés a été supérieur aux pertes

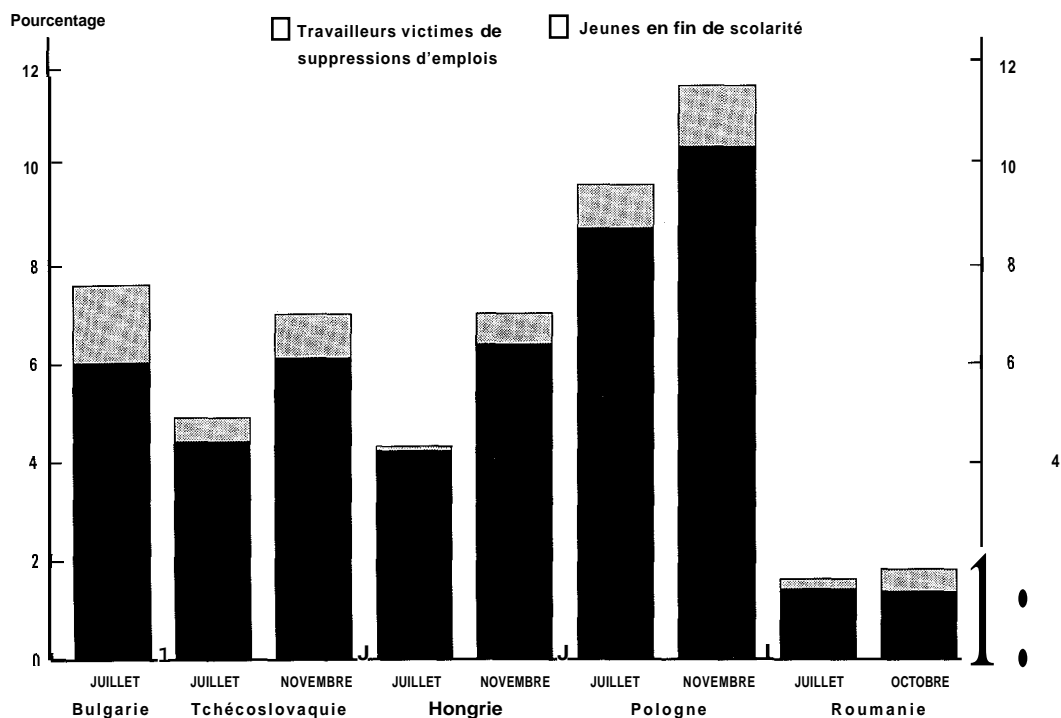
Graphique 3. Chômeurs déclarés
En pourcentage de la population active



Sources : Les données mensuelles concernant le nombre de chômeurs ont été communiquées par les bureaux nationaux de statistiques. Les taux de chômage ont été calculés sur la base d'estimations mensuelles de la population active.

Graphique 4. **Travailleurs victimes de suppressions d'emplois et augmentation du chômage en 1991**

En pourcentage de la population active



Sources : Données mensuelles sur le nombre de chômeurs communiquées par les bureaux statistiques nationaux. Taux de chômage calculés comme pour le graphique 3.

d'emplois mensuelles enregistrée d'un facteur de 1.2 en moyenne en 1990, en raison notamment de l'inscription de nombreux jeunes en fin de scolarité et d'autres nouveaux entrants dans la population active. Cependant, avec le resserrement des conditions d'admission au bénéfice de l'assurance-chômage, la part des jeunes en fin de scolarité dans le chômage total a fortement diminué et la croissance du chômage concorde depuis lors plus étroitement avec la baisse de l'emploi. Fort différent est le cas de la Hongrie, où des taux de chômage relativement bas ont été enregistrés en 1990 malgré une forte diminution de l'emploi. Cela s'explique sans doute par le fait que les travailleurs victimes de suppressions d'emplois hésitent au départ à s'inscrire au chômage, ainsi que par des conditions plus strictes d'admission aux prestations. Cependant, depuis le début de 1991, il y a eu une accélération dans la croissance des taux de chômage en Bulgarie, en Tchécoslovaquie et en Hongrie.

Dans tous les pays, les pertes d'emplois ont été le principal facteur qui a fait monter le chômage et les travailleurs victimes de suppressions d'emplois représentent la vaste majorité des chômeurs (graphique 4). Dans certains pays, comme la Hongrie,

la proportion de jeunes en fin de scolarité est extrêmement faible, ce qui tient sans doute au fait qu'avant février 1991, ces jeunes ne pouvaient pas prétendre à des indemnités d'assurance-chômage.

III. TENDANCES POUR L'AVENIR

Une augmentation soudaine de l'emploi était prévisible en Europe centrale et orientale, étant donné les distorsions qui affectaient la répartition de la main-d'œuvre sous le précédent régime, la grande quantité de main-d'œuvre retenue par les entreprises et la probabilité de nombreuses suppressions d'entreprises. Cependant, l'emploi n'a pas encore pleinement réagi à la forte contraction de la production et le processus de privatisation est loin d'être achevé. Par conséquent, de nouvelles pertes d'emplois importantes vont sans doute avoir lieu. Toutefois, un chômage élevé ne serait pas trop inquiétant s'il ne persistait pas et si la rotation des chômeurs était rapide. La question est de savoir si de hauts niveaux de chômage vont devenir une caractéristique durable des marchés du travail d'Europe centrale et orientale.

La persistance d'un chômage élevé dépendra d'un certain nombre de facteurs, interdépendants tels que : *i)* les caractéristiques intrinsèques de la masse actuelle de chômeurs; *ii)* la manière dont les salaires s'ajusteront à l'augmentation du chômage; et *iii)* le rythme auquel la main-d'œuvre se déplacera des branches et des professions en perte de vitesse vers les branches et les professions en expansion. On verra dans la présente section quels sont les risques de persistance d'un chômage élevé en examinant les informations dont on dispose sur ces différents facteurs.

A. Nature et durée du chômage

S'il devient plus difficile de sortir des rangs des chômeurs, un allongement de la durée des périodes d'inactivité risque d'empêcher une diminution du taux de chômage global même si le nombre de nouveaux chômeurs diminue. De plus, le chômage de longue durée est un phénomène qui s'entretient de lui-même : on a observé dans les pays de l'OCDE une influence de la durée du chômage dans la transition entre chômage et emploi (Layard et Nickell, 1987).

Malheureusement, on ne dispose que d'informations limitées sur la répartition du chômage en fonction de sa durée²¹. En Hongrie, en octobre 1991, environ 37 pour cent des chômeurs déclarés bénéficiant de prestations avaient connu des périodes de chômage de plus de six mois, contre 26 pour cent environ au premier trimestre de 1991. De même, en Tchécoslovaquie, la proportion de chômeurs sans emploi depuis plus de 6 mois est passée de 12.2 pour cent au premier trimestre à près de 30 pour cent au dernier trimestre de 1991. L'incidence du chômage de longue durée approche donc déjà ou dépasse même les chiffres enregistrés dans certains pays de l'OCDE,

alors que le chômage déclaré n'existe que depuis très peu de temps en Europe centrale et orientale²².

Un examen des caractéristiques des personnes qui viennent s'inscrire aux bureaux du travail fournit d'autres informations sur la persistance probable du chômage en Europe centrale et orientale. Il est à remarquer que, comme le montre le tableau 7, dans tous les pays sauf la Hongrie, les femmes représentent la majorité des chômeurs. Cela s'explique sans doute par la composition différente, par sexe, des effectifs des branches d'activité qui ont été le plus touchées par la récession et le début des restructurations économiques, ainsi que par la répartition des pertes d'emploi entre les diverses professions. Certains indices donnent à penser que dans l'industrie, ce sont les emplois administratifs, occupés principalement par des femmes, qui ont d'abord été réduits, et non les emplois productifs, principalement occupés par des hommes²³. De plus, le taux d'activité particulièrement élevé des femmes, la possibilité de recevoir des indemnités de chômage et les revenus potentiels offerts par l'économie parallèle ont sans doute incité les femmes à quitter des emplois à plein temps qu'elles occupaient dans les industries d'État. Le taux d'activité des femmes a baissé dans tous les pays considérés en 1990²⁴. Toutefois, le peu d'informations dont on dispose sur les départs volontaires dans le secteur étatique semblent indiquer qu'ils se sont ralentis depuis le début des réformes (Gora, 1991). Dans beaucoup de pays d'Europe occidentale, les femmes risquent aussi, davantage que les hommes, de devenir des chômeurs de longue durée (OCDE, 1991a), et des programmes spéciaux visant l'emploi des femmes devront donc sans doute être élaborés si l'on ne veut pas que le même phénomène se reproduise en Europe de l'Est.

D'autres caractéristiques des chômeurs d'Europe centrale et orientale sont peut-être aussi propices au chômage de longue durée. Le tableau 7 révèle que, alors que la plupart des chômeurs sont d'âge très actif²⁵, les taux de chômage ont tendance à être plus élevés parmi les jeunes. L'expérience de certains pays de l'OCDE d'Europe du Sud incite à penser que des taux de chômage élevés parmi les jeunes s'accompagnent généralement d'une plus grande vulnérabilité des jeunes à des périodes de chômage relativement longues²⁶. La plupart des chômeurs semblent aussi n'avoir reçu qu'une instruction primaire ou une formation professionnelle dans des domaines de qualification qui ne sont peut-être plus demandés. C'est là un facteur supplémentaire qui réduit sans doute les possibilités de résorber rapidement le chômage si, comme dans les pays de l'OCDE, de faibles niveaux d'instruction tendent à être associés à une plus forte incidence du chômage (OCDE, 1989).

Ce sont les travailleurs qualifiés qui représentent la majorité des chômeurs déclarés dans tous les pays pour lesquels des données sur les niveaux de qualification sont disponibles. Cela ne signifie pas que les travailleurs qualifiés risquent plus que les autres de se retrouver au chômage, mais il faut en chercher la raison dans les niveaux de qualification de la population active. En Hongrie, par exemple, le taux de chômage des travailleurs non qualifiés était en novembre 1991 près de quatre fois supérieur au taux de chômage des travailleurs qualifiés. L'expérience des pays de l'OCDE incite à penser que les travailleurs non qualifiés ont sans doute plus de difficultés à trouver un emploi lorsqu'ils sont au chômage que les travailleurs qualifiés. Toutefois, cela dépend dans une très large mesure du type de qualification du travailleur qui perd son emploi ou des possibilités de recyclage qui sont offertes. Dans le contexte de restructurations économiques rapides, en particulier, les qualifications acquises au cours des emplois précédents risquent fort de se trouver dépassées et certains signes inquiétants don-

Tableau 7. Caractéristiques des chômeurs
Novembre 1991

	Sexe		Age ¹			Niveau d'instruction			
	Femmes	Hommes	Jeunes	De forte activité	Plus agés	Primaire	Professionnel	Secondaire	Supérieur
Bulgarie	54.6	45.4	49.0	- 51.0 -		34.2	21.5	33.1	11.2
Tchécoslovaquie	56.8	43.2	33.9	59.8	6.2	18.0	41.7	31.9	8.4
Hongrie ²	42.1	57.9	29.6	67.7	2.7	45.6	31.4	19.5	3.5
Pologne	52.8	47.2	36.3	53.6	10.1	29.7	37.0	30.3	3.0
Roumanie ³	55.2	44.8	n.d.	n.d.	n.d.	- 73.6 -		19.8	6.6

	Sexe		Age ¹			Niveau d'instruction			
	Femmes	Hommes	Jeunes	De forte activité	Plus agés	Primaire	Professionnel	Secondaire	Supérieur
Bulgarie	11.8	10.0	19.0	- 7.8 -		7.4	12.4	10.3	10.8
Tchécoslovaquie	8.4	5.8	n.d.	n.d.	n.d.	0.5	2.2	0.7	1.0
Hongrie ²	5.6	7.1	10.9	5.5	3.8	7.5	8.5	4.7	2.0
Pologne	12.8	10.6	26.4	10.7	3.7	9.8	13.3	11.7	4.2
Roumanie ³	2.2	1.5	n.d.	n.d.	n.d.	- 24 -		0.9	0.8

ment à penser que le système traditionnel de formation en entreprise, dans les pays d'Europe centrale et orientale, est en train de s'effondrer (Boeri et Sziracki, 1992).

B. Mobilité de la main-d'œuvre

Pour réduire les coûts des restructurations en termes de chômage, un haut degré de mobilité de la main-d'œuvre sera nécessaire, en plus d'un important effort de recyclage. Des déplacements importants de travailleurs des industries en difficulté vers les secteurs en expansion et entre anciennes et nouvelles professions vont sans doute se produire pendant la phase de transition. Contrairement à ce que l'on pourrait penser *a priori*, certains indices tendent à prouver que la mobilité des travailleurs dans les pays d'Europe centrale et orientale soutient favorablement la comparaison avec celle des travailleurs occidentaux. Ainsi que le montre le tableau 8, environ un cinquième de l'ensemble des travailleurs de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie et de la Pologne

changent d'emploi chaque année. Il s'agit peut-être même là d'une sous-estimation puisque, dans le cas de la Pologne, il n'est pas tenu compte des travailleurs à temps partiel. Bien que les données figurant au tableau 8 ne soient pas strictement comparables d'un pays à un autre, étant donné les différences qui existent dans la définition des recrutements et des départs et dans les méthodes d'évaluation, il apparaît que la rotation de la main-d'œuvre en Europe centrale et orientale est à peu près comparable à celle qu'on observe dans certains pays occidentaux, en particulier si les comparaisons se limitent à l'industrie.

Tableau 8. **Mobilité et taux de rotation de la main-d'œuvre**
En pourcentage des effectifs totaux

	Tchécoslovaquie ¹	Hongrie	Pologne ²	Roumanie ³	France ⁴	Italie ⁵	Japon	Royaume-Uni ⁶
	1989	1989	1989	1989	1990	1987	1988	1988
Recrutements	19.1	20.2	16.2		32.2		18.9	
- industrie	19.5		15.8		22.3	5.4	15.5	23.2
Départs	19.6	22.6	19.8		31.8		17.7	
- Industrie	19.4		19.3	10.5	22.9	8.0	15.0	22.6
			1988					
<i>Dont :</i>								
- Fins de contrat			0.7	0.5	15.9		0.9	
- Démissions	9.1		12.5	5.5	8.0		11.7	
- Licenciements				4.5	2.7		0.7	
- Mutations	0.7		0.3		1.7		3.4	
- Autres	9.8		4.6		3.5		1.0	

1. Non compris les coopératives agricoles et, pour l'industrie, travailleurs manuels seulement.

2. Travailleurs à temps complet du secteur étatique seulement.

3. Les catégories « mutations » et « autres » sont comprises dans les « démissions ».

4. Établissements comptant au moins 50 salariés.

5. Établissements comptant au moins 500 salariés.

6. 12 fois les moyennes mobiles sur quatre trimestres pour août 1988.

Sources : Tchécoslovaquie : *Annuaire statistique* de la RFTS, 1990, FSU, 1991. Hongrie : *Annuaire statistiques 1989-1990*, KSH, 1991. Pologne : *Praha* 1990, GUS, 1991. Roumanie : *Raboaca*, 1991. France : INSEE Première, INSEE, n° 165, septembre 1991. Italie : *Statistiche Industriali* 1986, 1987, ISTAT, 1989. Japon : *Annuaire des statistiques du travail 1988*, Ministère du travail, 1989. Royaume-Uni : *Employment Gazette*, Department of Employment, décembre 1989.

Ainsi qu'on l'a vu à la section I, étant donné que l'accent était mis sur une utilisation extensive, et non intensive, des facteurs de production pour assurer la croissance économique, la rétention d'effectifs coïncidait aussi avec des pénuries de main-d'œuvre sous l'ancien système de planification centralisée. De ce fait, le nombre d'emplois vacants était très important en proportion de la population active, si bien qu'il n'est sans doute pas étonnant que les travailleurs soient encore nombreux à changer souvent d'emploi. Bien que la rigidité des écarts de salaire entre entreprises n'ait

probablement pas incité les travailleurs à la mobilité, ceux-ci ont peut-être cherché à améliorer leurs conditions d'emploi en changeant fréquemment de lieu de travail. Malheureusement, les données disponibles ne permettent pas de ventiler l'ensemble des départs en changements de poste et changements de branche, ventilation qui serait nécessaire pour mieux comprendre les possibilités de redéploiement rapide de la main-d'œuvre dans le contexte des restructurations.

Pour beaucoup de chômeurs, l'obtention d'un nouvel emploi impliquera-non seulement l'acquisition de nouvelles qualifications, mais aussi un changement de lieu de résidence. La plupart des chômeurs sont effectivement concentrés dans certaines régions ou certaines villes – par exemple, les zones très industrialisées de Katowice et Lodz, en Pologne, les régions déprimées du nord-ouest de la Hongrie, le sud-est de la Tchécoslovaquie, etc. – et les taux de chômage sont, dans certaines régions, jusqu'à cinq fois supérieurs à la moyenne nationale. Les écarts de taux de chômage entre régions se sont aussi creusés, principalement à cause de la forte concentration géographique des industries qui commencent à accuser d'importantes pertes d'emplois sous l'effet des restructurations (par exemple, les charbonnages et l'industrie sidérurgique de Katowice, les usines textiles de Lodz, etc.). Par conséquent, l'un des facteurs importants qui limiteront la gravité du chômage sera la rapidité avec laquelle la main-d'œuvre pourra se déplacer de régions où les industries sont en perte de vitesse ou stagnent vers des régions où les industries se développent ou qui, au moins, enregistrent une contraction moins sensible de l'emploi. Dans le passé, le strict blocage des loyers a entraîné une pénurie de logements dans certains pays d'Europe centrale et orientale, ce qui aura une incidence défavorable sur la mobilité de la main-d'œuvre entre différentes régions. Des facteurs tels que les liens familiaux et sociaux limiteront aussi la mobilité de la main-d'œuvre. Dans ces conditions, il importera d'accélérer la libéralisation du marché du logement et de faciliter la mobilité géographique afin de réduire l'impact des disparités régionales sur la montée et la persistance du chômage.

C. Évolution des salaires

L'évolution récente des salaires réels et des écarts de salaires entre branches fournit un certain nombre d'informations sur le rôle que les signaux du marché jouent dans l'ajustement des marchés du travail. La réinsertion des travailleurs ayant perdu leur emploi au cours du processus de restructuration impliquera sans doute une diminution des salaires réels dans le contexte d'une baisse de la productivité. De plus, un élargissement des écarts de salaires entre branches sera sans doute nécessaire pour inciter les travailleurs à quitter des secteurs en déclin pour aller dans les branches en expansion, notamment lorsque cela supposera un changement de région et/ou de profession.

La montée du chômage qui a suivi la forte contraction de la production et la poussée des prix provoquée par l'élimination de la plupart des subventions aux prix s'est accompagnée d'un net recul des salaires réels en Europe centrale et orientale (tableau 9). Les différences d'ampleur et de profil du recul des salaires réels suivant les pays s'expliquent en partie par le fait que les réformes destinées à mettre fin aux subventions aux prix et la mise en place de programmes de stabilisation macro-économique ont eu lieu à des périodes différentes. Les salaires réels ont continué à augmenter en Bulgarie et en Roumanie en 1990, mais ils ont sensiblement diminué en

Pologne, tandis que des baisses plus modérées étaient signalées pour la Tchécoslovaquie et la Hongrie. La chute spectaculaire des salaires réels en Bulgarie en 1991 s'est accompagnée de l'une des augmentations les plus rapides du chômage parmi les pays d'Europe centrale et orientale (cf. graphique 3). En Hongrie, une moindre inflation et une augmentation moins rapide du chômage (du moins pendant le premier semestre de 1991) se sont accompagnées d'une moindre diminution des salaires réels. Du fait du recul sensible de l'inflation, les salaires réels se sont redressés quelque peu en Pologne en 1991, mais ils sont néanmoins restés nettement en retrait de leur niveau de 1989.

Comme le fait observer Flanagan (cf. l'article publié dans le présent numéro de la revue économique de l'OCDE), le processus de restructuration et de transition exigera également une flexibilité des salaires relatifs et non pas seulement un ajustement du niveau global des salaires si l'on veut donner des signaux appropriés pour une affectation efficiente de la main-d'œuvre entre les branches et les emplois. Dans un premier temps, cela pourrait supposer de fortes augmentations des écarts de salaires et un accroissement des inégalités salariales. En 1991, la dispersion des gains moyens entre les différentes branches a continué de s'accroître en Hongrie et, contrairement aux

Tableau 9. **Hausse des salaires nominaux et des prix et salaires réels**
Pourcentage de variation sur 12 mois

	1989	1990	1991/T1-T3	1991/T3
Bulgarie				
Salaires nominaux	8.8	31.5	135.0	181.2
Prix à la consommation	5.6	23.8		393.5
Salaires réels	3.0	6.2		-43.0
Tchécoslovaquie				
Salaires nominaux	2.3	3.7	12.7	16.2
Prix à la consommation	1.4	10.0	60.8	56.3
Salaires réels	0.9	-5.7	-29.9	-25.7
Hongrie				
Salaires nominaux	17.0	26.2	29.4	24.1
Prix à la consommation	17.0	28.9	35.5	35.5
Salaires réels	0.0	-2.1	-4.5	-8.4
Pologne				
Salaires nominaux	291.8	398.0	90.5	67.3
Prix à la consommation	251.1	585.8	73.6	67.7
Salaires réels	11.6	-27.4	9.7	-0.2
Roumanie				
Salaires nominaux	4.0	10.5	102.1	182.5
Prix à la consommation	0.7	4.2		252.6
Salaires réels	3.3	6.0		-19.9

Sources : Pour les salaires mensuels moyens nominaux et les indices des prix à la consommation : **Bulgarie** : Statistiques économiques à court terme - Europe centrale et orientale, OCDE. **Tchécoslovaquie** : Bulletin statistique trimestriel de la République fédérative tchèque et slovaque, FSU. **Hongrie** : Statisztikai Havi Közlemények, KSH. **Pologne** : Bulletin statistique, GUS. **Roumanie** : Breviarul Statistic al României 1991 et Buletin Statistic de Informare Publică, CNS.

tendances observées dans le passé, elle s'est également amplifiée en Tchécoslovaquie et en Pologne²⁷. A un niveau plus désagrégé, les écarts de salaires entre différentes branches des industries manufacturières semblent aussi s'être creusés en Pologne ainsi qu'en Hongrie où, comme on l'a noté plus haut, la dispersion des salaires était déjà relativement élevée²⁸.

IV. LA PLACE DE LA POLITIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL : REMARQUES FINALES

L'objet du présent article était d'analyser l'évolution récente des marchés du travail en Europe centrale et orientale compte tenu de l'héritage de l'ancien système. Il va sans dire qu'il est impossible de donner une image complète du processus d'ajustement étant donné le peu de temps qui s'est écoulé depuis la mise en œuvre de réformes de grande ampleur allant dans le sens de l'économie de marché et étant donné les lacunes des systèmes statistiques de ces pays. Néanmoins, l'analyse présentée ici permet de tirer un certain nombre de conclusions concernant la conception de la politique du marché du travail pendant le processus de transition.

Les marchés du travail ont évolué de façon très différente dans les pays à économie planifiée et dans les pays occidentaux. Dans les premiers, l'emploi est resté concentré dans l'agriculture et l'industrie, où la rétention d'effectifs était endémique et les travailleurs manuels représentaient une part beaucoup plus importante de l'emploi total que dans les pays occidentaux. Si les niveaux d'instruction paraissent relativement élevés dans les pays d'Europe centrale et orientale, il s'agit, de façon beaucoup plus étroite que dans les pays de l'OCDE, d'une formation professionnelle dans des disciplines qui ne sont sans doute plus très demandées. De plus, certains indices donnent à penser que les inscriptions dans l'enseignement secondaire et supérieur ont diminué par rapport aux niveaux enregistrés dans les pays de l'OCDE. Enfin, il semblerait que dans les pays à économie planifiée, les écarts de salaires n'étaient pas aussi comprimés qu'on pourrait le penser *a priori*, mais que la dispersion des salaires à l'intérieur de la distribution globale des gains était relativement étroite.

Dans ces conditions, la vague actuelle de réformes a entraîné d'importants changements dans l'affectation de la main-d'œuvre, notamment entre le secteur public et le secteur privé et entre grandes entreprises et petites entreprises. Cependant, la rétention d'effectifs demeure très courante dans ces pays et la répartition de la main-d'œuvre entre branches d'activité et régions n'a pas encore subi de profondes modifications. A mesure que les restructurations économiques se poursuivront, des déplacements coûteux entre régions vont avoir lieu, de même que d'importantes pertes d'emplois aboutissant à une nouvelle augmentation du chômage. La montée du chômage pourrait aussi être stimulée par un allongement de la durée moyenne du chômage, car il est fort probable que l'incidence du chômage de longue durée va s'accroître. Enfin, dans le contexte d'une diminution de la productivité du travail, les salaires réels pourraient encore baisser.

Il ne faut donc pas s'attendre à ce que les difficultés liées à la situation du marché du travail s'atténuent rapidement. Une aggravation de ces difficultés pourrait plutôt provoquer des troubles sociaux et être à l'origine de pressions politiques qui pourraient en fin de compte entamer la détermination des gouvernements à persister dans la voie des réformes, comme le montre l'expérience des pays qui se sont les premiers lancés dans le processus de transition. Dans ces conditions, réduire les coûts sociaux dus à l'ajustement du marché du travail sans nuire aux objectifs et à la portée des réformes structurelles va incontestablement devenir un enjeu fondamental dans tous les pays d'Europe centrale et orientale. Du point de vue de la politique du marché du travail, cela signifie surtout qu'il faudra veiller à ce que les coûts du chômage soient supportés par l'ensemble de la collectivité et à établir un équilibre adéquat entre le soutien des revenus et les mesures « actives » visant à empêcher le développement du chômage de longue durée.

Des régimes d'assurance-chômage, s'inspirant dans une large mesure des régimes en vigueur dans les pays de l'OCDE, ont été mis en place dans tous les pays. Cependant, avec la montée rapide du chômage et compte tenu des contraintes qui pèsent sur les budgets, ces dispositifs ont déjà été révisés dans un certain nombre de pays comme la Pologne et la Tchécoslovaquie dans le sens d'un resserrement des conditions d'admission au bénéfice des prestations et d'une réduction de la durée de celles-ci. Il sera peut-être nécessaire d'appliquer des critères plus rigoureux en matière d'antécédents professionnels mais, dans la mesure où de nombreux travailleurs victimes de suppressions d'emplois continuent de gonfler les rangs des chômeurs, il est peu probable qu'une telle mesure permettra de contenir rapidement l'augmentation des dépenses au titre des prestations de chômage. Ni une meilleure administration des régimes d'assurance-chômage, ni l'application de critères plus stricts pour empêcher les abus ne permettront de réaliser, à court terme, des économies importantes au titre des dépenses d'indemnisation du chômage.

Pour pouvoir réduire de façon substantielle ces dépenses, il faudra bien sûr, en fin de compte, réduire le nombre des personnes susceptibles de faire valoir leurs droits à prestations. Des mesures actives en faveur du marché du travail, s'inspirant de l'expérience des pays de l'OCDE, ont été prises dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale pour promouvoir la réintégration des chômeurs dans la vie active et pour stimuler la création d'emplois. En particulier, des dispositifs associant programmes de formation pour les chômeurs, programmes de travaux publics, subventions à l'emploi et projets de création d'emplois ont été mis sur pied. Il faut toutefois reconnaître que, dans bien des cas, ces dispositifs ne se sont pas révélés extrêmement efficaces. Qui plus est, les dépenses consacrées aux mesures actives en faveur du marché du travail vont peut-être se trouver réduites à mesure que l'indemnisation du chômage absorbera une part croissante des crédits consacrés au marché du travail. Il va donc falloir trouver des moyens plus économiques de promouvoir la réinsertion des chômeurs, et les mesures adoptées devront viser les groupes qui risquent le plus de donner prise au chômage de longue durée.

L'analyse présentée ici des caractéristiques du chômage dans les pays d'Europe centrale et orientale conduit à penser que les stratégies à mener pour éviter une augmentation du chômage de longue durée devront mettre l'accent sur la réinsertion des travailleurs victimes de suppressions d'emplois. Les femmes semblent se trouver dans une situation particulièrement défavorable et il serait sans doute possible de promouvoir la mise en place de dispositifs plus souples en matière de temps de travail,

tels que l'emploi à temps partiel, qui encourageraient leur réinsertion. Étant donné que le nombre de fermetures d'usines va augmenter et que ces fermetures seront concentrées dans certaines régions, il sera également nécessaire de traiter le problème des pertes d'emplois à la source, en intégrant politique de l'emploi et programmes de développement régional. Il importera également de créer un marché du logement efficace afin de favoriser la mobilité interrégionale de la main-d'œuvre. Enfin, les restructurations vont sans doute entraîner des changements profonds mais seulement partiellement prévisibles dans les besoins de qualifications, et un remaniement complet du système de formation professionnelle sera vraisemblablement nécessaire pour réduire les rigidités dont souffrent les programmes de formation et pour inverser la tendance à une spécialisation excessive.

Globalement, le principal enjeu des politiques du marché du travail en Europe centrale et orientale sera de veiller à ce que les mesures existantes soient effectivement et efficacement mises en œuvre, plutôt que d'élaborer de nouveaux instruments d'action. En moins de deux ans, un cadre législatif totalement nouveau a été mis en place, alors qu'il avait fallu des décennies pour y parvenir dans les pays de l'OCDE. C'est en offrant une assistance technique en vue de la mise en œuvre et du perfectionnement de ce cadre législatif que les pays de l'OCDE ont sans doute un rôle à jouer.

NOTES

1. La baisse des taux d'activité masculins dans les pays d'Europe centrale et orientale est peut-être due, en partie, à une augmentation de l'incidence des maladies. Contrairement à l'évolution observée dans les pays occidentaux, l'espérance de vie des hommes a soit diminué ou très légèrement augmenté depuis 1970 dans les pays de l'Est (cf. tableau A.1 dans OCDE, 1991a, et, pour une analyse plus détaillée de ces évolutions, Rowland, 1991, et Meslé, 1991).
2. Les comparaisons internationales de la structure professionnelle des effectifs se heurtent à des problèmes de définition et de méthodologie, de sorte que les écarts entre pays mis en évidence dans le tableau 1 doivent être interprétés avec prudence.
3. Les différences qui existent entre les pays en matière de niveaux d'instruction de la population active s'expliquent peut-être en partie par des différences de classification. Pour l'Autriche, par exemple, la catégorie ((enseignement professionnelle) figurant à la partie A du tableau 2 comprend une proportion importante de travailleurs qui ont, en fait, reçu une formation professionnelle au niveau de l'enseignement «supérieur»).
4. On peut aussi comparer les taux d'inscription en prenant en compte, les inscriptions à tous les niveaux d'enseignement par année d'âge et, dans le cas des pays d'Europe de l'Est pour lesquels de telles données sont disponibles, la comparaison avec les pays de l'OCDE est encore plus défavorable que celle qui est présentée à la partie B du tableau 2.
5. Une étude réalisée en 1991 sur des entreprises hongroises, y compris certaines entreprises du secteur privé et coentreprises, a révélé que beaucoup de chefs d'entreprise considéraient que le niveau général d'instruction des travailleurs manuels qualifiés et non qualifiés était très faible et qu'ils étaient généralement peu satisfaits de la qualité de leurs travailleurs (Torok, 1991).
6. Toute comparaison internationale de salaire par profession doit être interprétée avec beaucoup de prudence car les indices retenus pour les gains, de même que la classification des professions, peuvent être très différents suivant les pays. De plus, un certain nombre d'ajustements ont été apportés aux données utilisées dans les graphiques 1 et 2 afin d'obtenir des gains mensuels pour toutes les professions.
7. Les professions sont les suivantes (l'emploi «le mieux rémunéré» précède l'emploi «le moins bien rémunéré») : industries extractives : ingénieur des charbonnages et manœuvre/chargeur de mines; industrie alimentaire : boucher et emballer; industrie chimique : ingénieur chimiste et manœuvre; industrie sidérurgique : conducteur de four et manœuvre; construction : électricien de bâtiment et manœuvre; commerce : gestionnaire de stocks et vendeur; hôtellerie et restauration : cuisinier et serveur; transports : superviseur de services de transport routier et conducteurs d'autocar; enseignement : professeur d'université et maître d'école maternelle; santé : médecin généraliste et aide-infirmière.
8. Les avantages non salariaux, tels que les avantages en nature et d'autres avantages sociaux, représentent un élément important de la rémunération totale des salariés et il est possible que si on les prenait en compte, les écarts de salaire observés entre emplois «les moins bien rémunérés») et «les mieux rémunérés» seraient moins importants.
9. Les données relatives aux gains par niveau d'instruction proviennent du GUS (1990) dans le cas de la Pologne et de l'Osterreichischer Arbeiterkammertag (1991) dans celui de l'Autriche.
10. Pour les données concernant la distribution des gains, cf. GUS (1990) pour la Pologne et Department of Employment (1991) pour le Royaume-Uni.

11. Les statistiques officielles ne couvrent sans doute pas de façon adéquate le secteur privé (et l'économie parallèle, importante dans les pays considérés), et la baisse de l'emploi est donc peut-être un peu surestimée. En revanche, si l'on tient compte du nombre d'heures travaillées, la diminution du volume de main-d'œuvre a été encore plus importante, dans la plupart des pays, que ne le donne à penser la baisse du nombre de salariés. En Roumanie, par exemple, le nombre total d'heures ouvrées dans l'industrie a diminué de plus de 13 pour cent en 1990 malgré une augmentation de près de 1 pour cent du nombre de travailleurs.

12. L'équation estimée est la suivante :

$$\log(E_t) = a + b \cdot \log(E_{t-1}) + c \cdot \log(Y_t) - d \cdot t + u_t$$

dans laquelle E et Y représentent respectivement l'emploi et la production industriels, t est la variable temporelle (tendance de la productivité), et u est un terme d'erreur. Dans cette spécification de la relation emploi-production, l'élasticité à court terme de l'emploi aux variations de la production est donnée par c , tandis que l'élasticité à long terme est donnée par $c/(1-b)$ et le retard moyen, par $b/(1-b)$. Ces coefficients ont été estimés au moyen de la méthode des moindres carrés ordinaires qui tend à donner des estimations biaisées du coefficient de la valeur décalée de l'emploi, b , en particulier lorsque l'estimation porte sur de longues périodes et lorsqu'il y a une tendance. Pour réduire ce biais au minimum, l'équation a été estimée sur deux sous-périodes.

13. Le test de Chow effectué pour les deux sous-périodes 1986-88 et 1989-91 donne, pour la Pologne, une valeur de 3.59 (significative au seuil de 5 pour cent – niveau critique 3.06) et une valeur de seulement 0.81 pour la Hongrie.
14. Rotemberg et Summers (1990) montrent que la productivité du travail est plus procyclique dans les branches et les pays où la rétention de main-d'œuvre (calculée à partir de données concernant les taux de sortie annuels) est plus importante.
15. Le fait qu'un nombre relativement peu important de travailleurs aient été licenciés collectivement s'explique peut-être aussi par l'existence, dans certains pays comme la Pologne, d'une réglementation qui oblige les entreprises à annoncer à l'avance les licenciements qu'elles envisagent et à consentir dans ce cas des indemnités relativement généreuses.
16. Au cours des cinq premiers mois de 1991, en Hongrie, 86 entreprises d'État ont fait faillite, contre 99 pour l'ensemble de l'année 1990. De plus, plusieurs coopératives, sociétés à responsabilité limitée et petites entreprises privées sont en cours de liquidation devant le Tribunal de Budapest.
17. Il convient également de souligner que l'enregistrement des entreprises privées – prévu par la loi 105 de 1990 – ne tient pas compte des défaillances éventuelles, si bien que les données correspondantes ne peuvent pas être utilisées pour déduire le rythme de croissance du travail indépendant dans le secteur privé.
18. En Tchécoslovaquie, la part des petites unités dans l'emploi total était encore très faible à la fin de 1990 (0.5 pour cent), mais le nombre d'entreprises privées de moins de 100 salariés par rapport au nombre total d'unités privées avait fait un bond, passant de 2.7 à 23.5 pour cent entre le début et la fin de 1990 sous l'effet, notamment, d'une forte augmentation du travail indépendant.
19. Par exemple, l'explosion du nombre de petites entreprises enregistré en Hongrie s'explique sans doute en partie par le fait que les petites unités, contrairement aux grandes entreprises, ne sont pas soumises à la politique des revenus fondée sur la fiscalité. Une analyse récente du Bureau central de statistiques de la Hongrie (citée dans Lado et al., 1991) semble indiquer que le démantèlement de grandes entreprises a été un facteur important dans l'augmentation rapide du nombre de petites entreprises.
20. Dans le cas de la Hongrie, le nombre effectif de demandeurs d'emploi (110 000), d'après le recensement de janvier 1990, était cinq fois plus élevé que celui des chômeurs déclarés (24 000), mais l'enquête pilote sur la population active réalisée au deuxième trimestre de 1991 a abouti à une estimation du chômage, sur la base des définitions du BIT, qui était du même ordre de grandeur que le nombre de chômeurs déclarés pour la période correspondante.
21. Des données sur la durée du chômage en Hongrie et en Tchécoslovaquie ont aimablement été communiquées aux auteurs par les autorités statistiques nationales.
22. Par exemple, en 1990, le nombre de personnes sans emploi pendant 6 mois ou plus a représenté environ 25 pour cent des chômeurs déclarés en Autriche et 49 pour cent au Royaume-Uni.
23. Quelques signes donnent aussi à penser qu'il existe une certaine discrimination à l'encontre de l'emploi des femmes, les employeurs préférant éviter des coûts de main-d'œuvre supplémentaires tels que des

indemnités de congés de maternité. Cette question est examinée de façon plus détaillée dans Hubner, Maier et Rudolph (1991).

24. En Bulgarie, la proportion de femmes salariées dans la population totale de femmes en âge de travailler est tombée de 93 à 90 pour cent en 1990, alors qu'elle est passée de 82 à 78 pour cent en Tchécoslovaquie et de 79 à 76 pour cent en Hongrie.
25. Sauf, en partie, en Bulgarie où, toutefois, le groupe d'âge le plus jeune, dans le tableau 7, va jusqu'à moins de 30 ans, et non moins de 25 ans, comme dans les autres pays.
26. Cela n'est cependant pas le cas des pays d'Europe centrale et septentrionale, où la présence d'un nombre relativement important de jeunes chômeurs est liée davantage à la répartition par âge des entrées dans les rangs des chômeurs qu'à de plus grandes difficultés, pour les jeunes, à trouver un emploi lorsqu'ils sont au chômage (Marchand, 1987).
27. Pour les neuf premiers mois de 1990 et de 1991, le coefficient de variation (pondéré par les parts dans l'emploi total) des salaires mensuels moyens a été calculé sur 29 branches d'activité en Tchécoslovaquie, 18 en Hongrie (« production matérielle » uniquement) et 16 en Pologne.
28. Pour octobre 1990 comme pour octobre 1991, le coefficient de variation (pondéré par les parts dans l'emploi total) des salaires mensuels moyens a été calculé sur 23 industries manufacturières (transformation du pétrole non comprise) en Hongrie et 18 en Pologne.

BIBLIOGRAPHIE

- Ostemichischer Arbeiterkammertag (1991), *Wirtschafts- und Socialstatistisches Taschenbuch 7997*, Vienna.
- Bednarzik, R. W. (1990), « Helping Poland cope with unemployment », *Monthly Labor Review*, U.S. Bureau of Labor Statistics (décembre).
- Beleva, I., D. Bobeva, S. Diłova et A. Mitchkovski (1991), « Marché du travail, politique sociale et relations industrielles : situation de la Bulgarie », document établi pour la conférence BIT-OCDE sur « Les incidences du changement structurel sur les politiques du marché du travail et les politiques sociales en Europe centrale et orientale », Paris (septembre).
- BIT (1991), *Annuaire des statistiques du travail 7997, 50^e édition*, Genève.
- BIT (1990), *Annuaire des Statistiques du travail, Édition rétrospective sur les recensements de population, 1945-89*, Genève.
- Boeri, T. et M. Keese (1992), « From labour shortage to labour shedding : labour markets in central and eastern Europe », *Politique du marché du travail et politique sociale*, OCDE, documents hors série, n° 9.
- Boeri, T. et G. Sziracki (1992), « Labour market developments and policies in central and eastern Europe : a comparative analysis », dans *Labour Market and Social Policy Implications of Restructuring in central and eastern Europe*, OCDE, BIT, Paris (à paraître).
- Bulgarie, Bureau central de statistiques (1991), *Guide statistique de la République de Bulgarie*, Sofia.
- Bulgarie, Bureau central de statistiques (1991), *Guide statistique économique*, Sofia.
- CNS (Comisia Nationala pentru Statistica) (1990), *Anuarul Statistic al României 7990*, Bucarest.
- CNS (Comisia Nationala pentru Statistica) (1991), *Breviarul Statistic al României*, Bucarest.
- FSU (Federální Statistický Úrad) (1990), *Statistická Rocenka CSFR 7990*, Prague.
- FSU (Federální Statistický Úrad) (1991), *Statistická Rocenka CSFR 7997*, Prague.
- Góra, M., I. Kotowska, T. Panek et J. Podgorski (1991), « Marché du travail, relations industrielles et politique sociale : situation de la Pologne », document établi pour la Conférence BIT-OCDE sur « Les incidences du changement structurel sur les politiques du marché du travail et les politiques sociales en Europe centrale et orientale », Paris, (septembre).
- Gomulka, S. (1991), « The causes of recession following stabilization », Centre for Economic Performance, Discussion Paper n° 33.
- GUS (Główny Urząd Statystyczny) (1990), *Praca 7990*, Varsovie.
- GUS (Główny Urząd Statystyczny) (1990), *Rocznik Statystyczny 1990*, Varsovie.
- GUS (Główny Urząd Statystyczny) (1991), *Rocznik Statystyczny 7997*, Varsovie.
- Hongrie, Bureau central de statistiques (1991), *Annuaire statistique de la Hongrie 1990*, Budapest.
- Hongrie, Bureau central de statistiques (1991), *Annuaire de statistique économiques 7990*, Budapest.
- Hubner, S., F. Maier et H. Rudolph (1991), ((L'emploi des femmes en Europe centrale et orientale, situation et perspectives)) document établi pour la Conférence BIT-OCDE sur « Les incidences du changement structurel sur les politiques du marché du travail et les politiques sociales en Europe centrale et orientale », Paris (septembre).
- Imbert, M. (1991), « La mesure du niveau d'instruction de la population active dans les enquêtes auprès des ménages ou sur la main-d'œuvre », *Bulletin des statistiques du travail, BIT*, 1991-2.

- Karpisek, Z. (1991), « Du suremploi marqué vers le chômage déclaré », document établi pour la Conférence OCDE-Eurostat-Istat sur les « Indicateurs du marché du travail pour la transition », Rome (juillet).
- Kroupová, A. (1990), « Women, employment and earnings in central and east European countries », document établi pour le Symposium tripartite sur l'égalité de chance et de traitement pour les hommes et les femmes dans l'emploi dans les pays industrialisés, Prague (mai).
- KSH (Kozponti Statisztikai Hivatal) (1991), *Statisztikai Havi Kozlemények*, n° 11, (octobre), Budapest.
- Lado, M., J. Szalai et G. Sziracki (1991), ((Développements récents en matière de marché du travail et de politique sociale en Hongrie)), document établi pour la Conférence OCDE-BIT sur « Les incidences du changement structurel sur les politiques du marché du travail et les politiques sociales en Europe centrale et orientale », Paris (septembre).
- Layard, R. et S. Nickell (1987), « The labour market », in Dornbusch, R. et Layard, R., (dir. pub.) *The Performance of the British Labour Market*, Oxford University Press.
- Marchand, O. (1987), « Population active, emploi, chômage : données de cadrage », *Données Sociales 7987*, pp. 84-111.
- Meslé, F. (1991), « La mortalité dans les pays d'Europe de l'Est », *Population*, mai-juin, n° 3, pp. 599-648.
- Nešporová, A. (1990), ((Prospective development of the service sector in Czechoslovakia)), document établi pour la 5^e Conférence internationale, « World Service Forum », Genève (mai).
- Nešporová, A. (1991), « Évolution récente du marché du travail et de la politique sociale en République fédérative tchèque et slovaque », document établi pour la Conférence BIT-OCDE sur « Les incidences du changement structurel sur les politiques du marché du travail et les politiques sociales en Europe centrale et orientale », Paris (septembre).
- Nešporová, A. (1992), « Measuring employment in central and eastern Europe », dans *Employment and Unemployment in central and eastern Europe : Conceptual and Measurement Issues*, OCDE-Eurostat-Istat, Paris (à paraître).
- OCDE (1989), *Perspectives de l'emploi*, Paris.
- OCDE (1990), *Perspective de l'emploi*, Paris.
- OCDE (1991a), *Perspectives de l'emploi*, Paris.
- OCDE (1991b), *Les services dans les pays d'Europe centrale et orientale*, Paris.
- OCDE/CCEET (1992), *Statistiques économiques à court terme – Europe centrale et orientale*, Paris.
- Pissarides, C. A. (1991), « La rétention de main-d'œuvre dans les pays industrialisés : concept et mesure », document établi pour la Conférence OCDE-Eurostat-Istat sur les « Indicateurs du marché du travail pour la transition », Rome (juillet).
- Ray, G. F. (1991), « Innovation and productivity in eastern Europe : an international comparison », *National Institute Economic Review* (novembre), pp. 75-83.
- Rotemberg, J.J. et L.H. Summers (1990), « Inflexible prices and procyclical productivity », *Quarterly Journal of Economics*, n° 4, pp. 851-874.
- Rowland, D. (1991), « Health status in east European countries », *Health Affairs*, n° 3, pp. 202-215.
- Royaume-Uni Department of Employment (1991). *Employment Gazette*, (novembre).
- Torok, A. (dir. pub.), (1991), « Market orientation of Hungarian enterprises – EC integration », document établi dans le cadre du programme ACE des Communautés européennes 90/999/040/001/029, Budapest, (octobre).